



Passeport Montagne

Contrat de garanties

POUR QUI ?

Carte individuelle : vous-même

Carte famille : vous-même et votre famille (conjoint concubin, enfants de moins de 16 ans)

POUR QUELLES ACTIVITES ?

Les activités de sports et de loisirs que vous pratiquez individuellement ou en famille (y compris si vous participez à une course populaire).

QUAND ETES-VOUS GARANTI ?

Pendant la période de validité de votre carte

OU ETES-VOUS GARANTI ?

- En France
- Dans le monde entier, pour des séjours temporaires

Les résidents étrangers sont couverts uniquement lors de leur séjour en France.

QUELLES SONT LES GARANTIES DU PASSEPORT MONTAGNE ?

1. Assurance Protection de la personne :

Cette assurance garantit le paiement des frais de recherche, d'évacuation et de transport, y compris, si vous ne disposez pas d'une garantie « assistance rapatriement », des frais exposés pour le retour au domicile ou à l'établissement de soins le plus proche (sur prescription médicale).

ATTENTION : ceci n'est pas une prestation d'assistance médicale ni d'organisation de votre retour.

2. Assurance des frais engagés hors séjours

L'assurance prend en charge les frais suivants non consommés (suite à accident garanti) :

- forfait de remontées mécaniques ou d'accès aux pistes,
- cours (de ski ou autres),
- la location de matériel nécessaire à l'activité (ski, VTT, etc...).

3. Assurance Responsabilité Civile :

Cette assurance garantit les conséquences pécuniaires de votre responsabilité civile si vous causez des dommages corporels ou matériels à autrui dans le cadre des activités assurées.

4. Protection juridique :

Cette assurance garantit :

- le recours contre l'auteur responsable de vos dommages,
- votre défense devant les tribunaux.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES EXCLUSIONS ?

La pratique des activités suivantes :

- Sports aériens
- Voile (pour les embarcations de plus de 5 m)
- Bateaux à moteur
- Sports mécaniques
- Concours et courses hippiques
- Activités exercées à titre professionnel
- Saut au tremplin, saut à l'élastique
- Bobsleigh, skeleton, hockey sur glace
- Plongée à plus de 5 mètres
- Chasse
- Utilisation d'une arme à feu (sauf biathlon avec carabine à air comprimé)
- Snow kite et Kite surf

EXTRAIT DES CONDITIONS

Nature de garanties	Montant des garanties pas sinistre
Assurance protection de la personne assurée : <ul style="list-style-type: none">- frais de recherche- frais de secours et d'évacuation- frais de transport et de retour au domicile ou établissement de soins	15 000 €
Assurance des frais engagés hors séjours (franchise de 1 jour)	500 €
Assurance Responsabilité civile : Dommages corporels et immatériels consécutifs : <ul style="list-style-type: none">- par intoxication alimentaire- autres dommages corporels limités en cas de faute inexcusable à... Dommages matériels et immatériels consécutifs : <ul style="list-style-type: none">- par incendie, explosion, dégâts des eaux- autres dommages matériels Dommages par pollution accidentelle	 1 500 000 € ⁽¹⁾ 8 000 000 € ⁽²⁾ 3 500 000 € ⁽¹⁾⁽²⁾ 1 000 000 € 1 000 000 € 200 000 €
Assurance Protection juridique Recours et défense pénale	30 000 €

1) Ce montant constitue un maximum pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance

2) Ce montant n'est pas indexé. Il constitue également un maximum tous dommages confondus pour l'ensemble des réclamations résultant d'un même sinistre.

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

- Prévenir votre assureur le plus rapidement possible et expédier sous 10 jours (ouvrés) la déclaration selon le modèle ci-dessous à l'adresse :

MMA
38 avenue Victor Hugo
26000 VALENCE
Tél : 04 75 78 49 97 – Fax : 04 75 42 28 65

- Si votre responsabilité peut être mise en cause : prévenez également votre assureur de responsabilité civile "vie privée"

DECLARATION D'ACCIDENT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Téléphone :

Date et lieu de l'accident :

.....

Circonstances de l'accident :

.....

.....

Avec un tiers : OUI NON

Si oui, son nom et prénom :

et on adresse complète :

.....

Passeport Montagne n° :

Option complémentaire : OUI NON

Si oui votre n° de Sécurité Sociale : et votre Mutuelle :

Fait à : le :

Signature :

Documents à joindre :

- certificat médical précisant la nature des blessures
- copie du Passeport Montagne
- original de la facture des frais de secours